



SECTIONS EUROPEENNES

Un parcours de la seconde à la terminale pour une meilleure maîtrise des langues et connaissance des cultures européennes

Au lycée professionnel

Quelles langues ?

- Bac pro restauration : anglais ou espagnol
- Bac pro commerce : espagnol

Quelle certification ?

- Mention européenne sur le diplôme du bac
- Cambridge certificate pour les élèves de la section euro anglais
- Possibilité de réaliser un stage à l'étranger
- Délivrance d'un « Europass mobilité » (reconnaissance européenne d'un niveau de langue et d'une expérience à l'étranger)

A lycée général

- +1h d'anglais
- +1h d'enseignement de l'Histoire -Géographie en anglais
- Obtention de la mention européenne sur le diplôme du bac
- Un échange avec le lycée danois de Vordingborg (sud de Copenhague)



Avantages pour tous

- Présenter un dossier attractif aux filières du supérieur, dont beaucoup sont sélectives. De plus, certaines réservent des places à des bacheliers généraux « européens » : droit international, sciences politiques, doubles licences, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...
- Développer la curiosité et l'ouverture d'esprit
- Stimuler la solidarité et l'esprit d'initiative
- Etre sensible à la citoyenneté européenne
- Favoriser la mobilité professionnelle

